

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

Contrat de services pour la collecte et le transport des matières organiques.

La Municipalité régionale de comté de La-Côte-de-Beaupré demande des soumissions pour la collecte et le transport des matières organiques sur l'ensemble de son territoire.

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel il renvoie de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à compter du **28 février 2019**, selon leurs tarifs en vigueur.

Les soumissions seront reçues jusqu'au **2 mai 2019**, à **11 h**, aux bureaux de la MRC situés au 3, rue de la Seigneurie, Château-Richer, Québec, GOA 1N0 et elles seront ouvertes, le même jour, au même endroit, à 11 h 05.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des entrepreneurs ou des fournisseurs qui ont un établissement au Canada. L'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) sont applicables au présent contrat.

La MRC de La-Côte-de-Beaupré ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur la décision du conseil des maires, à sa seule discrétion, et la MRC ne peut être liée d'aucune façon que par une résolution de son conseil.

DONNÉ à Château-Richer, ce 13 février 2019.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Beaudry".